

CODE DE DÉONTOLOGIE du Coach certifié en PNL

Conformément aux exigences des grands courants actuels du coaching et aux définitions spécifiques des compétences du coach telles que suggérées dans le domaine de la PNL, le coach professionnel certifié en PNL peut offrir des services de qualité en coaching, fondés sur une approche intégrant les outils, les approches et la qualité d'être conférés par un important parcours d'apprentissage, de pratique et de travail sur soi que constitue le programme post-maître spécialisé en coaching. De plus, le coach professionnel certifié en PNL devra faire preuve d'une éthique professionnelle sans reproche et s'assurer de poursuivre la mise à niveau de ses connaissances et d'obtenir de manière régulière de la supervision par un coach d'expérience.

Écologie interpersonnelle

- Respecter la dignité et l'honneur de l'autre, par la reconnaissance de son identité propre, de ses ressources personnelles uniques, et par la pertinence de ses demandes.
- Utiliser ses compétences en PNL pour contribuer à l'atteinte de l'objectif formulé par le client.

Responsabilité personnelle

- Toutes représentations de niveau de compétence, formation, connaissances et autres attestations seront justes, exactes et complètes.
- Accepter entièrement la responsabilité de ses actes professionnels et de leurs conséquences : s'assurer de ce fait de l'utilisation pertinente de ses services.
- Favoriser par tous les moyens l'élargissement de son propre modèle du monde par l'acquisition de nouvelles connaissances et de nouveaux outils d'intervention.

Éthique professionnelle

- Présenter la nature et les buts de l'intervention en termes clairs et facilement compréhensibles.
- La limpidité et l'ouverture d'esprit feront émerger immédiatement toute possibilité de conflits d'intérêts en ce qui a trait à toute intervention auprès de tout client.

Horizon de la compétence actuelle

- Reconnaître les limites de ses compétences et des techniques PNL employées, reconnaître les frontières de ses connaissances personnelles et de ses habiletés acquises qui pourraient faire obstacle à l'atteinte de l'objectif souhaité pour le client. Devant cette constatation, chercher immédiatement la consultation auprès de collègues qualifiés. Se détacher de la situation lorsque l'on croit que ses frontières de compétences sont atteintes.

Le respect des autres professions

- Posséder une connaissance suffisante d'autres professions pour permettre la recommandation appropriée à un professionnel d'un champ d'activité connexe.
- Respecter les compétences des professionnels dans les sphères connexes d'intervention par l'acquisition des connaissances de base et du respect de leurs procédures usuelles.